



CINQ ENGAGEMENTS
POUR REDRESSER
NOS FINANCES PUBLIQUES
ET LIBÉRER LA CROISSANCE



FORCEREPUBLICAINE

1, rue Bixio - 75007 PARIS
www.force-republicaine.fr



CINQ ENGAGEMENTS POUR REDRESSER NOS FINANCES PUBLIQUES ET LIBÉRER LA CROISSANCE

La dépense publique est acceptable, respectable et légitime dès lors qu'elle sert au financement des missions régaliennes de l'État et des missions essentielles confiées aux différentes collectivités publiques. Depuis 30 ans, nous assistons à une dérive de la dépense publique, qui non seulement n'a réglé aucun de nos problèmes mais bien au contraire a eu pour effet de les aggraver. Le poids de la dépense publique est devenu insupportable. Le niveau des charges dissuade de créer des emplois et aggrave le chômage. Nous assistons à un rejet des prélèvements fiscaux. Cette situation sape le fondement de notre pacte républicain. À terme elle peut entraîner une menace pour notre souveraineté. Il faut donc redéfinir les missions de chacun des acteurs publics et les moyens que nous leur consacrons. C'est probablement le meilleur rempart contre le développement des populismes. C'est le seul moyen de réconcilier les Français et leurs impôts.

En cet automne 2014, la situation de la France est gravement préoccupante. Les dépenses publiques s'élèvent à 57,1% du PIB⁽¹⁾, nous plaçant en tête de peloton derrière la Finlande. Ces dépenses étouffent le dynamisme de notre économie, car elles entretiennent une pression fiscale insupportable sur les entreprises comme sur les ménages. Aucun de nos grands régimes de protection sociale n'est à l'équilibre. Le déficit total restera très probablement au moins égal à 4,5% du PIB d'ici à 2017. Enfin, pour financer ces dépenses publiques excessives, loin de mettre en œuvre les réformes et les économies nécessaires sans cesse annoncées, le gouvernement a eu recours à l'impôt et à l'endettement : les prélèvements obligatoires ont atteint le niveau record de 44,7% du PIB et la dette française s'approche inexorablement du cap des 100% du PIB soit plus de 2000 Md€.

Cette situation n'est pas soutenable. **Le plan de redressement des finances publiques que nous proposons montre qu'il n'y a pourtant aucune fatalité.**

Deux années de présidence de François Hollande ont aggravé la situation :

- **Contrairement à sa promesse de novembre 2012 d'engager une baisse des dépenses publiques, il les a laissés dériver.** On associe trop souvent en France la qualité du service public à une augmentation des dépenses. **Toute dépense publique n'est pas bonne,**

loin s'en faut, comme en atteste l'inefficacité des politiques du logement, de l'emploi et de la formation professionnelle dans notre pays, parmi les plus onéreuses d'Europe, financées à grand renfort d'argent public pour un piètre résultat. On pourrait dresser le même constat en matière d'éducation puisque l'OCDE montre que nous obtenons des performances au mieux moyennes alors que notre système est devenu le plus inégalitaire d'Europe et même du monde développé.

- **Il a été incapable de faire baisser le déficit qui a au contraire augmenté entre 2013 et 2014** malgré l'engagement initial de revenir à 3% en 2015. Pire encore, Pierre Moscovici, principal artisan de cet échec, a été envoyé par le gouvernement français pour siéger à la Commission européenne comme commissaire économique, décision qui achève de miner notre crédibilité en Europe, comme en témoigne le fait qu'il n'a pas le rang de vice-président de la Commission.
- **Pour financer ces dépenses publiques excessives, il a eu recours à l'impôt et à l'endettement.** C'est un legs insupportable pour les jeunes Français qui souffrent déjà des performances insuffisantes de notre système éducatif et qui sont les premières victimes de l'augmentation du chômage. La promesse faite par François Hollande selon laquelle la jeunesse serait sa priorité était un des nombreux mensonges irresponsables de sa campagne présidentielle.

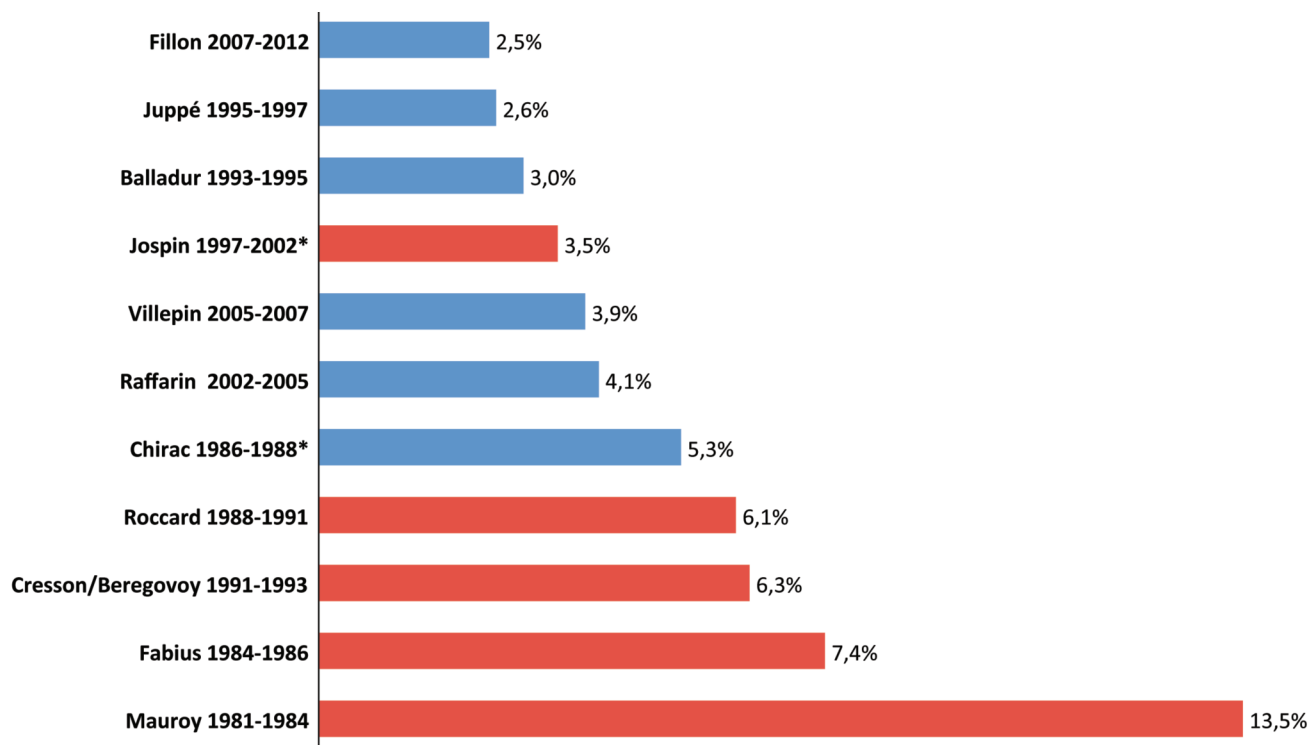
⁽¹⁾ Dépenses publiques 2013 en % du PIB : France 57,1%, Royaume-Uni 47,1%, Allemagne 44,7%.



François Hollande a en outre dilapidé les résultats engrangés de 2007 à 2012. **La Révision Générale des Politiques Publiques avait commencé à porter ses fruits⁽²⁾** démontrant qu'il est possible de réformer en

France. L'effort avait alors principalement porté sur le budget de fonctionnement de l'État et avait permis de réduire le rythme annuel de progression des dépenses à son plus bas niveau depuis 1981.

Rythme annuel de progression des dépenses publiques en valeur par gouvernement depuis 1981



*Gouvernements de cohabitation : 1997-2002 Présidence Chirac, 1986-1988 Présidence Mitterrand.

Source : INSEE in « Redonner sens et efficacité à la dépense publique » Institut Montaigne Décembre 2012.

Les gouvernements de François Hollande n'ont cessé depuis plus de 2 ans d'alourdir les charges publiques tout en conduisant une politique fiscale écrasant les ménages et étouffant l'activité économique : suppression d'une partie des effets positifs de la réforme des retraites de novembre 2010, suppression du jour de carence⁽³⁾ introduit dans la fonction publique pour lutter contre la prolifération des arrêts de travail, coup d'arrêt brutal à la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, création de 60 000 emplois dans l'Education nationale alors que le problème ne vient pas du nombre d'enseignants mais de l'organisation de notre système éducatif⁽⁴⁾, création de 200 000 contrats aidés dans le secteur non-marchand, retour sur la politique d'autonomie des universités, suppression de la réforme instituant le conseiller territorial.

Le gouvernement actuel a stoppé la démarche de révision des politiques publiques dès son entrée en fonction alors qu'il **aurait fallu amplifier et la déployer sur l'ensemble de la dépense publique. Ce dogmatisme aura fait perdre à la France des années précieuses.** En outre, le gouvernement socialiste a été incapable de mettre en place une démarche susceptible de montrer à l'ensemble du secteur public que la réduction des dépenses est une priorité. A la différence de la RGPP, la politique de « Modernisation de l'action publique » (MAP) n'a débouché, après plus de deux ans, sur aucune décision d'ampleur.

Dès la campagne présidentielle de 2012, le Président de la République a fait le choix de présenter aux Français comme à nos partenaires européens des objectifs de croissance

⁽²⁾ 12 Md€ d'économies constatées entre 2007 et 2012 portant sur un périmètre de 150Md€, soit 8% d'économies sur 13% des dépenses publiques, diminution de 150 000 du nombre de fonctionnaires, fusion des services fiscaux, fusion UNEDIC / ANPE, tout en accélérant la modernisation des administrations « Rapport Bilan de la RGPP » IGF / IGA / IGAS Décembre 2012.

⁽³⁾ Les arrêts de travail d'une journée en maladie ordinaire avaient reculé entre 2011 et 2012 de plus de 43% dans la fonction publique territoriale et de 40% dans la fonction publique hospitalière.

⁽⁴⁾ Force Républicaine « Education, parce que tout commence par là » Avril 2014.



exagérément optimistes au regard de la situation économique. Ainsi, pour le budget 2014, **les hypothèses de croissance irréalistes qui sous-tendaient le projet de loi de finances ont conduit au vote d'un budget insincère par le Parlement.**

Il faut consacrer toute l'énergie de notre pays à sortir de cette spirale infernale. En effet, une nation qui perd la maîtrise de ses finances publiques court le risque de perdre sa souveraineté comme le montre l'histoire des pays qui sont passés dans les trente dernières années par des crises profondes, tels que l'Argentine ou plus récemment l'Irlande, la Grèce et le Portugal. A défaut de redresser la barre à temps, notre pays prend le risque de se voir imposer un jour des coupes drastiques qui conduiraient alors à une réelle politique d'austérité. L'assainissement des finances publiques que nous proposons permettra de :

- **Faire baisser les charges pour gagner rapidement en compétitivité** et renouer avec la croissance et la création d'emplois.
- **Rendre du pouvoir d'achat aux Français en diminuant progressivement les impôts** pesant sur les ménages et en particulier sur les classes moyennes que le gouvernement depuis 2012 a matraquées d'impôts et appauvries.
- **Commencer à réduire notre endettement** pour nous donner les moyens d'investir pour l'avenir.

Il n'y a aucune fatalité puisque d'autres pays ont mis en œuvre avec succès les réformes que le Président de la République refuse d'engager : entre 1993 et 1998, le Canada a résorbé 5,6 points de déficit et la Suède 12,4 points. Ces deux pays ont **engagé rapidement des actions sur l'ensemble des dépenses publiques, y compris les dépenses sociales, du gouvernement central et des gouvernements locaux.** C'est dans cette voie que nous devons nous engager. Cela demandera des efforts de la part de chacun, mais cet objectif vital est atteignable. Ce n'est pas de l'austérité, c'est de la gestion responsable.

Plus récemment, les politiques volontaristes de réformes structurelles commencent à porter leurs fruits chez nos voisins directs : Espagne, Grande-Bretagne, Irlande. **Tous ces pays ont fait des efforts que la majorité socialiste refuse même d'envisager.** Cette attitude de déni et les mensonges successifs du gouvernement actuel à nos partenaires européens ont contribué à nous marginaliser. Aucun vice-président de la nouvelle

Commission européenne n'est français et jamais les relations bilatérales de la France et de l'Allemagne n'ont été aussi distantes. Le laxisme budgétaire de François Hollande désespère nos partenaires les plus proches. Cette politique irresponsable menace notre souveraineté, puisqu'en cas de crise grave nous dépendrions uniquement du bon vouloir de nos créanciers.

Cinq engagements pour redresser les finances publiques

Nous prenons ici cinq engagements, qui marqueront notre volonté de mener à bien le redressement de nos finances publiques et la restauration de la souveraineté économique de la France :

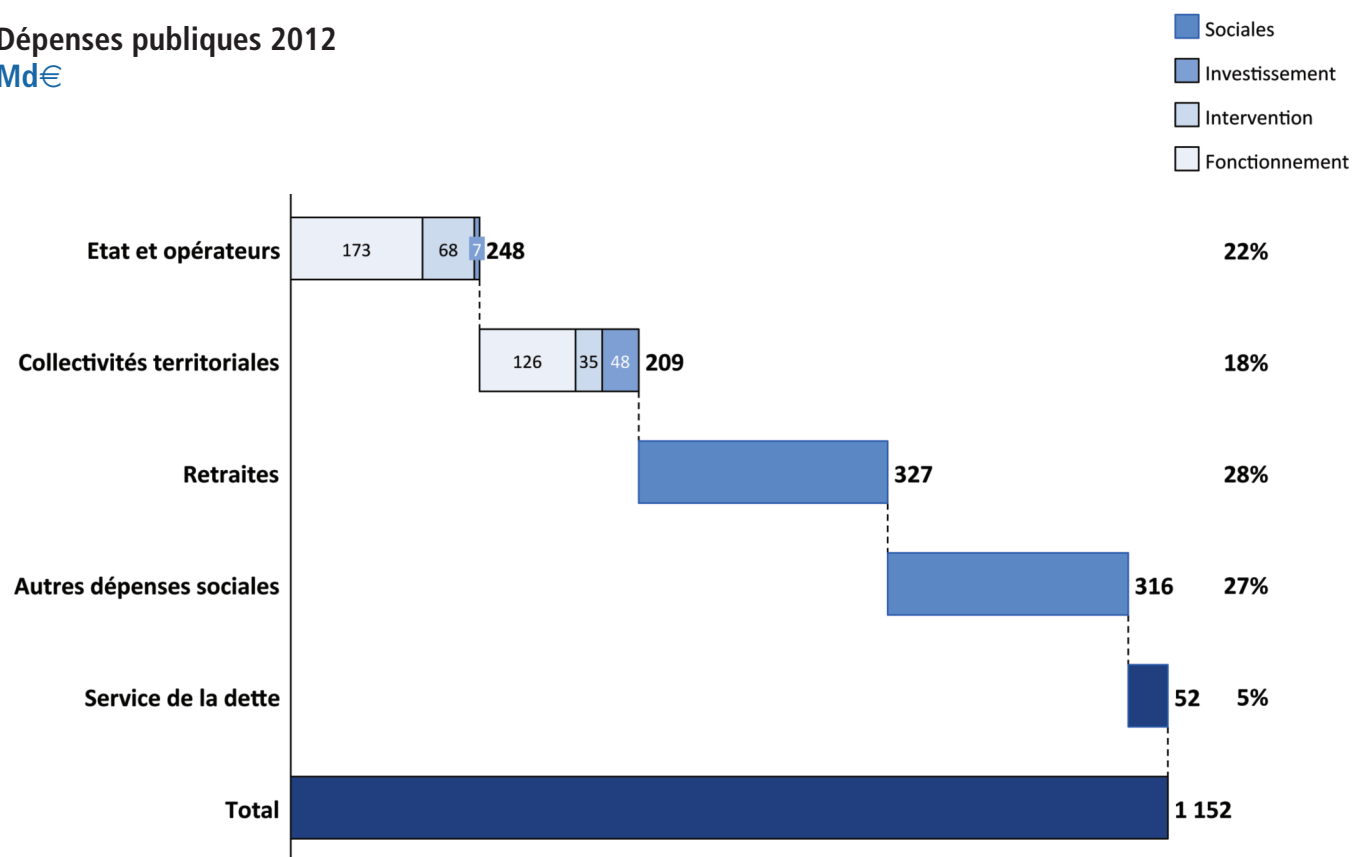
1. **Réduire le poids du secteur public** et le ramener au niveau de celui de pays comparables en réduisant le nombre de fonctionnaires et en recentrant l'État sur les missions qu'il est le seul à pouvoir assurer.
2. **Réformer le cadre d'action des collectivités territoriales** afin de réduire la dynamique de leurs dépenses.
3. **Protéger les Français en garantissant l'équilibre des comptes sociaux**, et en particulier du régime des retraites et du système de santé.
4. **Conduire une politique fiscale cohérente** avec cet effort d'assainissement structurel, permettant de restaurer la confiance des entreprises et des ménages.
5. **Renforcer le contrôle de la dépense publique** pour garantir que les efforts consentis par tous pour redresser la situation ne soient pas accomplis en vain.

L'effort à fournir pour redresser les finances publiques et amorcer le désendettement est de l'ordre de 110 Md€ en 5 ans. Ce sera l'effort le plus important jamais fourni par notre pays dans son histoire contemporaine. Mais il est à notre portée, pas pour remettre en cause notre modèle mais pour le sauver. Il est équivalent au gel de l'augmentation des dépenses publiques en valeur pendant la durée du quinquennat. Soyons clairs, il ne s'agira pas simplement de geler les dépenses, mais de **conduire des réformes structurelles pour rendre durablement à notre pays de réelles marges de manœuvre.** Cet objectif peut être atteint à condition d'agir sur l'ensemble des dépenses publiques.



Dépenses publiques 2012

Md€



Notes

- Dépenses de fonctionnement y compris traitements et salaires.
- Retraite : base 249Md€, complémentaires 71Md€, contribution à l'équilibre des régimes spéciaux (mines, SCF, RATP, SEITA) 7,0Md€.
- Autres dépenses sociales: maladie, invalidité, emploi, solidarité, famille.

Source: Ministère des finances et des comptes publics

En matière de réduction de la dépense publique, il faut se garder des idées fausses : il n'y a pas des dizaines de milliards de dépenses inutiles qu'on pourrait supprimer d'un trait de plume.

La réalité est que dans un pays où la dépense publique est trop élevée et mal conçue, celle-ci bénéficie à des personnes qui la considèrent comme légitime parce qu'elle reproduit les pratiques du passé, alors même qu'elle n'est plus ni finançable, ni juste. **Il faut engager des réformes de fond auxquelles chacun devra contribuer.** Les pistes de réduction des dépenses publiques ne manquent pas. Elles ont été identifiées par la Cour des Comptes et par les différents corps d'Inspection de l'État⁽⁵⁾. Seul a manqué le courage de les mettre en œuvre de façon résolue et cohérente et en s'attaquant à l'ensemble du périmètre de dépense. **C'est avec ce manque de courage politique qu'il faut rompre.**

1. NOUS RÉDUIRONS LE POIDS DU SECTEUR PUBLIC

Avec 5,2 millions de fonctionnaires, c'est 22% de la force de travail qui est employée par le secteur public en France pour 11% en Allemagne. Cela se traduit par un ratio de 90 fonctionnaires pour 1000 habitants en France, deux fois supérieur à celui de l'Allemagne⁽⁶⁾. Nos voisins ne sont pourtant pas moins bien administrés que nous. **La maîtrise de nos finances publiques passe donc par la diminution du nombre de fonctionnaires et par le rééquilibrage de la force de travail vers le secteur productif.**

Pour atteindre cet objectif, nous mettrons en œuvre deux leviers majeurs : le **passage des fonctions publiques à 39 heures hebdomadaires⁽⁷⁾** accompagné d'une politique salariale plus motivante et d'une modernisation des administrations, et le **recentrage progressif de**

⁽⁵⁾ Inspection Générale des Finances, Inspection Générale des Affaires Sociales, Inspection Générale de l'Administration.

⁽⁶⁾ Employés dans la fonction publique centrale et territoriale, hors entreprises publiques Source : OCDE et International Labor Association, 2013.

⁽⁷⁾ Propositions formulées dans « Le défi de la compétitivité », Force Républicaine, juin 2014.



l'État sur les missions cœur qui ne peuvent être assurées par d'autres. L'État et les autres collectivités publiques se limiteront strictement aux missions qui leur ont été confiées. En continuant à moderniser et à améliorer la productivité de chaque administration pour un meilleur service au citoyen à moindre coût.

Propositions

- **Augmenter le temps de travail dans la fonction publique de 35 à 39 heures.** Cette augmentation du temps de travail effectif sera mise en œuvre en un an. Elle permettra d'accompagner la politique de réduction des effectifs des fonctions publiques au fur et à mesure des départs en retraite en limitant le taux de réembauche. Il faudra en parallèle continuer à accélérer la modernisation et à améliorer la productivité de chaque administration en visant un meilleur service au citoyen à moindre coût, grâce en particulier au déploiement des technologies de l'information. Le passage de 35 à 39 heures, mis en œuvre pour les 5,2 millions de fonctionnaires, représente un gain de temps de travail de près de 12%, soit l'équivalent de 600 000 postes⁽⁸⁾. Ce potentiel d'économie sera utilisé pour réduire progressivement, en tenant compte du rythme des départs en retraite, le poids des fonctions publiques, nous rapprochant ainsi de nos principaux partenaires européens. A titre de comparaison, le Royaume Uni où 18% de la force de travail est employée par le secteur public vise une réduction du nombre de fonctionnaires de près d'1 million d'ici à 2017 et a supprimé 550 000 postes entre 2009 et 2013⁽⁹⁾. **Le jour de carence sera rétabli dans la fonction publique** où sa mise en œuvre avait permis de rapprocher le taux d'absentéisme de celui du secteur privé⁽¹⁰⁾.
- **Revoir les automatismes de déroulement des carrières⁽¹¹⁾** qui font dériver la masse salariale, et mettre simultanément en place une revalorisation salariale en y réaffectant une partie des économies réalisées par les suppressions de postes ; d'une manière générale, veiller à récompenser le mérite de chacun dans la gestion des carrières.
- **Simplifier les conditions de recrutement des contractuels** de façon à limiter les recrutements de

fonctionnaires sous statut aux missions dont la durée ou la nature le justifient (rappelons que les armées françaises, mission régalienne s'il en est, ont aujourd'hui recours à des contrats bornés dans le temps), tout en facilitant les échanges entre secteur public et secteur privé, afin d'irriguer le secteur public de nouvelles compétences.

Réduire la dépense publique, passe aussi par un recentrage de la mission des services publics sur le périmètre où ils sont aujourd'hui indispensables, efficaces et non substituables **et par une analyse sans concession de l'impact de chaque dépense d'intervention** (subventions aux personnes, aux entreprises et aux associations) pour évaluer leur effet en termes de bénéfice public afin de ne retenir que celles dont l'efficacité est démontrée.

Propositions

- **Passer en revue systématiquement les dépenses d'intervention et éliminer celles dont l'efficacité est faible.** A titre d'exemple, les dépenses liées au logement sont de l'ordre de 45Md€⁽¹²⁾ sans que l'efficacité de cette politique soit probante. Il faut donc envisager de désengager partiellement l'État en procédant à une refonte de l'ensemble des dispositifs en fonction de leur efficacité réelle : aides personnelles au logement, gestion des bailleurs sociaux, prêts à taux zéro, dépense d'intervention d'Action logement, plans et comptes épargne logement. En effet, la dépense publique et la fiscalité du logement sont devenues contre-productives, en poussant à la hausse les prix du marché de l'immobilier et en rendant ainsi la vie plus coûteuse et plus difficile pour les Français. La complexité des réglementations pèse aussi lourdement. Nous formulerons prochainement des propositions détaillées sur la politique du logement. De même on peut s'interroger sur l'efficacité de très nombreuses autres dépenses telles que les contrats aidés dans le secteur non marchand, au sujet desquels on ne compte plus les études indépendantes montrant leur inefficacité. Toutes les dépenses seront ainsi systématiquement passées en revue. **On veillera aussi à simplifier les structures chargées de la mise en œuvre de ces politiques.**

⁽⁸⁾ Coût moyen d'un fonctionnaire en France sur l'ensemble de sa carrière : 3,5M€ Source : Cour des Comptes.

⁽⁹⁾ Source : « La France et le Royaume-Uni face à la crise » Cercle d'Outre Manche Juin 2014.

⁽¹⁰⁾ Il sera nécessaire par symétrie que les organismes complémentaires ne puissent pas prendre en charge le premier jour d'absence des salariés du secteur privé afin d'assurer l'équité de traitement entre secteurs public et privé.

⁽¹¹⁾ GVT (Glissement Vieillesse Technique) traduisant principalement à un avancement à l'ancienneté plutôt qu'au mérite.

⁽¹²⁾ La France dépense chaque année 2% de son PIB en aides diverses au logement, soit un des niveaux les plus élevés en Europe.



- **S'agissant de l'État, définir et communiquer dès les premiers mois du quinquennat des objectifs et une feuille de route claire pour chaque ministère** et chaque administration, traduits dans les trajectoires budgétaires triennales afin de garantir que les économies identifiées soient réellement réalisées. Ces réformes seront détaillées par une revue systématique des dépenses publiques⁽¹³⁾ sur l'ensemble du périmètre de l'État et de ses opérateurs.

2. NOUS RÉFORMERONS LE CADRE D'ACTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, AFIN DE RÉDUIRE LA DYNAMIQUE DE LEURS DÉPENSES

Les collectivités territoriales, qui génèrent environ 20% de la dépense publique devront aussi contribuer à cet effort. Les mesures mises en place dans l'ensemble des fonctions publiques (39 heures de travail hebdomadaire, jour de carence) combinées à des mesures spécifiques permettront de cadrer la dépense des collectivités territoriales. Certaines de ces mesures pourraient requérir d'adapter la Constitution, ce qui sera fait dès le début de la mandature.

Propositions

- **Ramener le nombre d'échelons des collectivités territoriales de 4 à 2** en clarifiant le partage des compétences entre ces deux échelons territoriaux et l'État. Cette réforme structurelle permettra d'ouvrir le champ à une plus grande efficacité, à l'élimination des doublons et à une meilleure maîtrise des coûts. En effet, la réduction du nombre de régions imposée par le gouvernement actuel aura peu d'effet sur leurs dépenses puisqu'elle maintient les échelons intermédiaires et ne remet pas à plat les recouvrements de compétences.
- **Maîtriser les dépenses des collectivités territoriales** en limitant leur possibilité d'augmenter les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) et en encadrant leurs effectifs (notamment par la fixation d'un plafond de remplacement des départs en retraite).
- **Réduire les subventions de l'État aux collectivités territoriales** en revoyant en profondeur le régime des transferts de l'État.
- **Engager chaque collectivité territoriale à mettre en œuvre une revue systématique de ses dépenses** en incitant au partage d'expérience de façon à assurer la cohérence sur l'ensemble du territoire national. Cette revue devrait notamment prendre appui sur la publication obligatoire d'un bilan social annuel par toutes les collectivités locales, les hôpitaux et les services de l'État. Comme dans les documents présentés chaque année dans les entreprises, y figurerait l'intégralité des éléments se rapportant au temps de travail, aux congés ainsi qu'à l'absentéisme des agents publics. Ces documents devraient être publiés sur internet.

La maîtrise de la dépense publique locale est synonyme de contraintes nouvelles pour les collectivités territoriales. Si elle est indispensable, **elle doit s'accompagner de libertés nouvelles pour ces collectivités et les élus qui les gèrent.**

Propositions

- **Alléger l'ensemble des normes que le législateur a imposées, dans le plus grand désordre, aux collectivités** depuis plus de vingt ans. Certaines d'entre elles sont justifiées, notamment celles qui répondent au souci de sécurité des personnes et des biens. D'autres le sont moins et devraient être sinon supprimées, en tout cas allégées. Les normes obsolètes seront systématiquement supprimées.
- **Réviser le partage actuel des compétences entre l'État et les collectivités.** Depuis 1981 et le lancement de la décentralisation, des compétences nouvelles ont été attribuées et parfois imposées aux collectivités territoriales. Nous en ferons le bilan et réviserons les partages actuels de compétence. Certaines mesures seront engagées immédiatement. Par exemple, donner aux entreprises un interlocuteur unique dans leurs rapports avec les collectivités locales. La compétence de la Région qui est déjà inscrite dans la loi, mais souffre de nombreuses exceptions, devrait être complètement exclusive.
- **Mettre un terme à la pratique française de décentralisation qui veut que l'État transfère des compétences aux collectivités territoriales, mais qu'il continue à définir dans le moindre détail les modalités d'exercice des compétences transférées.**

⁽¹³⁾ Les enseignements tirés des pays qui ont mis en œuvre avec succès une démarche de spending review (Royaume-Uni, Canada) montrent qu'elle doit être menée de façon systématique dès le début de la mandature par les responsables politiques et opérationnels de chaque ministère et de chaque administration et pilotée au plus haut niveau de l'État (Président de la République ou Premier ministre) avec le support d'une équipe centrale dédiée (Prime Minister Delivery Unit au Royaume-Uni) pour garantir l'homogénéité et la sincérité de la démarche, et avec celui de la direction du budget pour traduire les objectifs dans les trajectoires budgétaires trisannuelles.



La plupart des ministères et agences d'État pratiquent cette fausse décentralisation. Le moment est venu d'imposer une autre logique dans laquelle le législateur définira les objectifs à atteindre. Par exemple une formation professionnelle permettant à un maximum de jeunes d'accéder à un emploi dans l'année qui suit leur sortie du système de formation mais laissera une grande liberté aux collectivités territoriales et à leurs élus en relation avec les entreprises locales pour choisir les modalités d'organisation et de financement de cette formation. La réforme des rythmes scolaires est le contre-exemple parfait qui a vu l'État imposer un carcan aux maires, alors que rien ne l'imposait si ce n'est une vision jacobine de l'Éducation nationale.

3. NOUS GARANTIRONS L'ÉQUILIBRE DES COMPTES SOCIAUX

Les dépenses sociales représentent plus de la moitié des dépenses publiques, les retraites constituant le poste le plus important. Nous engagerons des réformes structurelles pour **garantir l'équilibre des régimes de protection sociale**. En effet, il est irresponsable de continuer à financer notre modèle social actuel par un endettement qui pèsera sur les générations futures. Il faut aussi dans cette démarche prendre en compte l'accroissement de la durée de vie et les implications qui en découlent (allongement de la durée d'activité, nouvelles pathologies, dépendance) **afin d'assurer la pérennité de notre modèle social renoué**.

Les retraites représentent le premier poste de dépenses publiques, soit 13,9% du PIB contre 10,1% pour la moyenne des pays de l'OCDE⁽¹⁴⁾. **Les réformes successives de ces dernières années ne suffisent pas à assurer l'équilibre de notre système** par répartition et l'allongement de l'espérance de vie doit être pris en compte pour en assurer la pérennité.

Propositions

- **Reporter, pour sauver le régime général des retraites, l'âge légal de la retraite à 65 ans.** L'évolution de l'espérance de vie sera prise en compte dans l'ajustement de l'âge légal de départ en retraite. C'est la condition pour qu'à l'avenir les retraites ne diminuent pas.
- **Abandonner le système de compensation de pénibilité** qui n'est pas applicable car trop complexe ; traiter la pénibilité par l'amélioration des conditions de travail.
- **Harmoniser graduellement les régimes** privés, publics et spéciaux (âge de départ, modalités de calcul

de la pension) dans un souci de justice et d'équité entre les Français.

- **Mettre en place un étage de retraites par capitalisation**, du type PERCO/PERP pour apporter un complément au système par répartition.
- **Engager une réforme sur le long terme de notre système de retraite** pour le simplifier et en assurer la lisibilité et la pérennité en mettant progressivement en place un régime par points et en fusionnant les retraites de base et les retraites complémentaires.

D'autre part, l'équilibre de la branche maladie doit aussi être assuré tout en protégeant les acquis fondamentaux : une couverture générale de la population, un taux de prise en charge élevé et stable, des inégalités limitées que ce soit sur le plan social ou géographique, une offre équilibrée de médecine publique et de médecine libérale auxquels les Français sont très attachés. A titre d'exemple, le développement des médicaments génériques permettra de mieux maîtriser les dépenses, tout comme le développement de la médecine ambulatoire qui offrira de plus une meilleure prise en charge des patients. Nous formulerons prochainement des propositions détaillées de réforme du système de santé.

Enfin il faudra aussi passer en revue les dépenses qui visent à **assurer la solidarité indispensable à la cohésion de notre société en soutenant notre politique démographique et en assurant un soutien aux plus fragiles** dans un souci de justice et d'équité. Dans un contexte de finances publiques contraintes, il faudra cibler ces dépenses sociales sur ceux qui en ont le plus besoin, en éliminant la fraude et les indus et en garantissant l'efficacité de ces politiques. Les réformes conduites viseront à faire "mieux avec moins".

Propositions

- **Améliorer l'efficacité et l'équité de l'indemnisation chômage en introduisant une dégressivité** afin de renforcer l'incitation à la reprise d'emploi et la mobilité fonctionnelle, sectorielle et géographique. Rationaliser et rendre efficaces les sanctions pour insuffisance de recherche d'emploi en s'inspirant des meilleures pratiques étrangères.
- **Réformer en profondeur la formation professionnelle** pour assurer la formation et l'orientation des demandeurs d'emploi vers les métiers porteurs. Ceci permettra d'améliorer le rendement des moyens

⁽¹⁴⁾ Source : « Les retraites en France et à l'étranger : 7 indicateurs clé » OCDE ; « Evolution et perspective des retraites en France » Conseil d'Orientation des Retraites Juin 2014.



considérables⁽¹⁵⁾ consacrés à la formation, voire de les réduire pour un meilleur résultat⁽¹⁶⁾. Ces pistes seront détaillées dans les mois qui viennent.

- **Réformer l'AME** (Aide Médicale d'État) qui, outre son coût important et sa forte croissance constitue une incitation à l'immigration illégale, pour passer d'un système automatique d'accès facile à un dispositif d'exception sur demande, géré par les services déconcentrés de l'État.
- **Veiller à l'équilibre de la branche famille**, dont dépenses et recettes doivent se compenser.

4. NOUS CONDUIRONS UNE POLITIQUE FISCALE COHÉRENTE AVEC LE REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES ET LA COMPÉTITIVITÉ DE NOTRE ÉCONOMIE

La fiscalité est un outil et non une fin en soi. **La politique fiscale doit servir la politique économique et non servir de politique économique ou de marqueur politique** : les effets désastreux du matraquage fiscal conduit par le gouvernement actuel en apportent la démonstration.

Les prélèvements obligatoires ayant atteint un poids excessif, l'horizon doit être la baisse des impôts. Mais la situation budgétaire dégradée dans laquelle la gauche entretient la France n'autorise pas une baisse importante à brève échéance. C'est pourquoi à court terme la priorité doit être de **concilier la stabilité globale du niveau des prélèvements obligatoires avec la mise en œuvre de réformes favorables à la restauration de notre compétitivité** pour relancer la croissance et l'emploi. Pour ce faire, **la priorité doit être donnée à l'allègement des charges et des prélèvements pesant sur les entreprises car c'est sur elles que repose notre potentiel de croissance**. Ces mesures, déjà décrites dans nos propositions pour la compétitivité⁽¹⁷⁾, seront mises en œuvre dès le début du quinquennat pour conduire une politique d'offre réellement efficace pour la croissance et l'emploi et elles seront de l'ordre de 50Md€⁽¹⁸⁾. Nous les financerons par une augmentation des deux taux supérieurs de la TVA de 3,5% (soit près de 30Md€) sans toucher au taux de base qui s'applique aux

produits de première nécessité, d'une part, et grâce aux économies présentées dans ce document, d'autre part. Tous seront ainsi mis à contribution, mais de façon mesurée. L'échec du gouvernement actuel comme ses multiples revirements en matière fiscale illustrent combien il est mensonger de prétendre ne faire contribuer que les "riches" au redressement des finances publiques. Les mesures récentes annoncées par le gouvernement s'agissant de la suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu sont démagogiques et dangereuses. Non financées, elles vont achever de concentrer la charge de cet impôt sur moins de 50% des ménages français. Ce mitage de l'impôt sur le revenu provoquera, à n'en pas douter, une augmentation des taux sur les autres ménages à brève échéance tout en n'améliorant pas la situation de ceux qui n'y sont pas assujettis. **Il faut mettre en place les conditions permettant de réduire graduellement la pression fiscale sur les ménages afin de rendre à chacun la liberté de profiter des fruits de son travail.**

Nous aurons **comme objectif de mener une politique fiscale cohérente et prévisible sur toute la mandature**, afin de répondre à la demande de lisibilité des acteurs économiques. C'est un objectif qui peut paraître modeste, mais il est beaucoup plus réaliste que de promettre avec fracas comme le gouvernement Ayrault une "remise à plat" de la fiscalité dont on voit bien qu'elle est impossible à mener à bien. Cet objectif n'en sera, pour autant, pas aisé à atteindre et demandera une grande discipline.

Propositions

- **Donner la priorité à la baisse des prélèvements pesant sur le coût du travail** pour redonner des marges de compétitivité prix et d'investissement à toutes les entreprises. Quant au CICE et aux allègements de charges prévus dans le « pacte de responsabilité » qui sont d'une grande complexité, ils seront simplifiés et intégrés pour prendre la forme d'un dispositif unique et pérenne d'allègement de cotisations sociales employeur consolidant la baisse du coût du travail dans notre pays.
- **Supprimer les multiples taxes qui pèsent sur la masse salariale** (cotisations FNAL, versement transport, taxes CNSA... pour un total de 15 Md€).

⁽¹⁵⁾ De l'ordre de 30 Md€ par an.

⁽¹⁶⁾ C'est ce qu'a fait la Bundesagentur für Arbeit (équivalent Allemand de Pôle emploi) dans les années 2000 en augmentant en quatre ans le taux de placement de 17 à 21% grâce à des formations ciblées, tout en économisant 8Md€ sur les dépenses de formation.

⁽¹⁷⁾ « Le défi de la compétitivité », Force Républicaine, juin 2014.

⁽¹⁸⁾ Ces 50 Md€ correspondent à environ 2,5 points de PIB, soit à peu près la différence de prélèvements fiscaux directs sur les entreprises entre la France et l'Allemagne. (France : 4,8% PIB, Allemagne : 2,3% PIB). Source : Rapport sur la comparaison des prélèvements fiscaux et sociaux en France et en Allemagne Cour des Comptes 2011.



La politique fiscale doit également avoir pour objectif de **renforcer l'attractivité de la France** et de **concourir au financement de l'économie**.

Propositions

- **Restaurer notre attractivité en réduisant le taux de l'IS** de façon à nous aligner sur les pays européens comparables pour rendre aux entreprises leurs capacités d'investir dans leur développement.
- **Supprimer la taxe à 75%** versée par les entreprises sur les salaires supérieurs à 1 M€ par an si, comme on peut s'y attendre, elle n'est pas supprimée par le gouvernement au bout de deux années. Outre qu'elle ne dégage pas un rendement significatif, elle incite de grands groupes aujourd'hui basés en France à localiser leurs équipes de direction hors de France et crée une publicité négative très forte au marché de l'emploi sur le territoire français.
- **Revoir la fiscalité du capital**, en poursuivant un objectif assumé de compétitivité pour inciter les entrepreneurs et les investisseurs à venir et à se développer en France, et pour soutenir le financement de l'économie.
- **Réorienter l'épargne vers le financement des entreprises** en limitant les aides fiscales à l'épargne courte.
- **Renforcer les dispositifs incitatifs à l'investissement direct** dans les PME selon des modalités utilisées avec succès dans d'autres pays européens⁽¹⁹⁾.
- **Supprimer l'ISF⁽²⁰⁾** qui fait fuir les capitaux et fragilise le capital des entreprises ETI.
- **Supprimer les droits de mutation à titre onéreux⁽²¹⁾** souvent appelés « frais de notaires » qui s'appliquent aux transactions immobilières. Ils contribuent au renchérissement des prix, à la raréfaction de l'offre locative et freinent la mobilité professionnelle
- **Engager progressivement un abaissement de la fiscalité des revenus des ménages** au fur et à mesure que la politique d'offre portera ses fruits en relançant la croissance et l'emploi. **Nous engagerons aussi une simplification du barème de l'impôt sur le revenu** qui est devenu complexe et inefficace **ainsi qu'un élargissement de son assiette**.

La France compte désormais trois impôts sur le revenu (CSG, IR, contribution sur les hauts revenus) auxquels s'ajoute une multitude de taxes spécifiques qui rendent illisible la fiscalité applicable aux revenus et ce, dans un contexte constitutionnel de plus en plus contraint. De plus le barème de l'IR a perdu, au fil de ses désindexations et ré-indexations et modifications du "bas de barème", la simplicité que lui avait conférée la réforme de 2006. Cette réforme sera donc engagée dès 2018.

Enfin, nous prendrons un engagement de stabilité pour rendre la politique fiscale de nouveau prévisible pour les contribuables, particuliers comme entreprises. Cet engagement garantira le maintien pendant 5 ans des mesures adoptées au début de la mandature, pour leur permettre de produire des effets dans la durée et **exclura toute rétroactivité de la loi fiscale**.

5. NOUS RENFORCERONS LE PILOTAGE ET L'ÉVALUATION DES DÉPENSES PUBLIQUES

Cet effort majeur de rétablissement des finances publiques et de mise en cohérence de la politique fiscale doit être accompagné de mesures prévenant le risque de retour à la situation actuelle. Pour cela, il faut renforcer le pilotage, mieux encadrer les dérives potentielles et renforcer l'évaluation de la performance des politiques publiques. Certaines propositions pourraient nécessiter une adaptation de la Constitution qui sera engagée dès le début de la mandature.

Propositions

- **Inscrire l'équilibre des finances publiques, y compris les finances sociales, dans la Constitution.** En effet l'expérience a démontré que le vote d'une loi organique ne donne pas les garanties suffisantes. Ce sera de plus un gage fort vis-à-vis de nos partenaires européens et des marchés financiers qui détiennent notre dette. Dans ce cadre rénové, nous renforcerons les mécanismes d'alerte et de contrôle dans les différents domaines de dépense.
- **Réserver la création et la modification de prélèvements fiscaux obligatoires aux lois de finance (PLF et PLFSS).** Cela permettra d'éviter que le gouvernement et le Parlement ne puissent modifier en permanence et sans vision stratégique notre fiscalité qui

⁽¹⁹⁾ Par exemple, l'Employment Investment Scheme (EIS) au Royaume-Uni, permet à des investisseurs privés d'investir sous forme d'actions ou d'obligations dans des TPE et des PME de toutes natures en apportant une garantie sous forme de crédits d'impôt pour des montants pouvant aller jusqu'à 1 M€. Ce dispositif permet à la fois d'irriguer le tissu économique et de renforcer la notion d'actionnariat populaire dans une partie large de la population. <http://www.hmrc.gov.uk/eis/>

⁽²⁰⁾ ISF 4,6 Mds€

⁽²¹⁾ DMTO 10Mds€



devient chaque jour plus lourde et plus complexe. Cela contribuera à sa stabilité comme à sa visibilité.

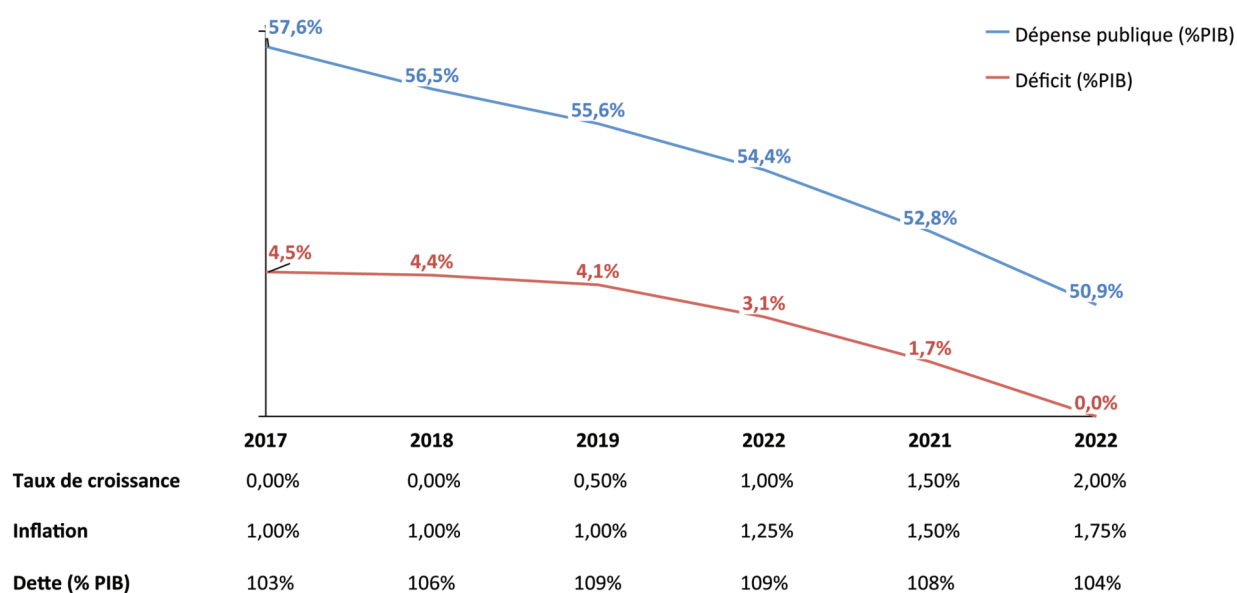
- **Réintégrer dans le budget de l'État certaines entités publiques** afin de mieux contrôler leurs ressources tout en simplifiant la fiscalité. En effet, le foisonnement récent de taxes en tout genre s'explique notamment par les dérives liées à la recherche par ces entités de financement fiscal.
- **Mieux encadrer l'activité des principaux opérateurs d'État** en imposant des normes budgétaires strictes par période de trois ans.
- **Mettre en place une évaluation récurrente des principales politiques publiques** qui devra être prise en compte a minima tous les trois ans pour décider de reconduire ou non, éventuellement amendées, ces politiques au vu de leur efficacité.

Chiffrage

Cet ensemble de propositions est destiné à rétablir les finances publiques pour redonner des marges de manœuvre et de croissance à la France. On peut d'ores et déjà poser un premier chiffrage en grandes masses. Nous avons pris pour cela des hypothèses prudentes et réalistes :

- Déficit de 4,5% du PIB en 2017, soit environ 100 Md€⁽²²⁾
- Une évolution tendancielle des dépenses publiques avant toute mesure, de 2% par an.
- Une croissance annuelle du PIB de 0% en 2018, le temps que les mesures structurelles pour la compétitivité commencent à porter leurs fruits, puis de 0,5% en 2019, 1,0% en 2020, 1,5% en 2021 et 2,0% en 2022.
- Une inflation de 1,00% en 2018 et 2019, de 1,25% en 2020, 1,50% en 2021 et 1,75% en 2022.

Cinq engagements pour redresser nos finances publiques et libérer la croissance : trajectoire



Notes

- Prélèvements obligatoires : 50Md€ d'allègement en début de période, financés par 30Md€ de hausse de la TVA sur les deux taux supérieurs, sans toucher au taux de base et par une partie des 110 Md€ d'économies.
- Baisse du taux de prélèvements obligatoires sur la période 2017-2022 : -0,8% de PIB.
- Dette : amorce de décroissance du poids de la dette à partir de 2020 avec une baisse de 4 points (% PIB) entre 2021 et 2022 (étant données les hypothèses de déficit élevé en 2017 et de faible croissance du PIB, la dette ne pourra décroître que lorsque les mesures de relance de compétitivité feront effet).

Source : Force Républicaine

⁽²²⁾ Cohérent avec la tendance actuelle des finances publiques françaises compte tenu de la faiblesse des mesures d'économie et du ralentissement de la croissance, soit un déficit annoncé à 4,4% du PIB au lieu du déficit annoncé de 3,8% du PIB pour 2014, et un déficit annoncé à 4,3% du PIB au lieu de 3% en 2015.



Etant donnée la charge fiscale record imposée par le gouvernement actuel, nous n'avons envisagé aucune augmentation du montant total des prélèvements obligatoires⁽²³⁾.

Les allègements des charges pour stimuler la compétitivité qui seront mis en œuvre dès le début du quinquennat pour conduire une politique d'offre réellement efficace pour la croissance et l'emploi seront de l'ordre de 50Md€. Comme évoqué plus haut, ils seront financés d'une part par une augmentation des deux taux supérieurs de la TVA de 3,5% (soit 30Md€) sans toucher au taux de base qui s'applique aux produits de première nécessité et d'autre part par une partie des économies découlant des propositions formulées.

Le premier chiffrage de nos cinq engagements aboutit en 5 ans à 110Md€ d'économies, pour moitié portant sur l'État et les collectivités territoriales, et pour moitié sur la sphère sociale (retraites, santé, assurance

chômage, interventions sociales). Il montre que **l'on peut revenir à l'équilibre et ainsi assainir durablement les finances publiques en 5 ans**. Cet assainissement permettra d'engager une baisse des prélèvements obligatoires sur les ménages (les prélèvements obligatoires totaux baissant de 0,8 points de PIB sur la période 2017-2022). Il permettra aussi, une fois que les allègements de charges auront permis de renouer avec la croissance et que les économies structurelles engagées commenceront à porter leurs fruits, de faire baisser le poids de la dette à partir de 2020 (-4 points de PIB soit -90 Md€ entre 2021 et 2022) puis d'engager le remboursement à partir de 2022, une fois le déficit résorbé. Si la croissance se matérialise plus rapidement que dans les hypothèses prudentes que nous avons retenues, nous accélérerons la baisse des prélèvements obligatoires sur les ménages et le remboursement de la dette.

Ces réformes structurelles demandent un engagement solidaire de l'ensemble des Français, qu'ils travaillent dans le secteur privé ou dans le secteur public. Il serait malhonnête de laisser croire que nos problèmes de déficit chronique et d'endettement croissant peuvent être résolus par quelques mesures indolores ou ciblées sur quelques uns. De même ceux qui prônent la relance par l'accroissement des dépenses publiques se trompent et trompent les Français. Il nous faudra conduire ces réformes avec courage et détermination sur la durée du quinquennat dans un souci de justice et d'équité en veillant à ne pas abandonner les plus démunis qui sont déjà fortement éprouvés par la crise. Le retour à la croissance et à l'emploi passe par là. C'est le prix de notre souveraineté future et donc de notre liberté. C'est dans cet esprit que nous formulons ces propositions afin qu'elles puissent être débattues.

⁽²³⁾ 50 Md€ d'allègements bruts moins 30 Md€ d'augmentation de TVA sur les deux taux les plus hauts, sans toucher au taux réduit, soit 20 Mds€ d'allègements nets.